VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

RISQUES

Par Profil supprimé Postée le 15/12/2009 13:08

> keski peu ce passer si on ne prend k un seul extasy ? kels sont les riskes ? kels sont les riskes pour les champignon hallucinogene (amanite tue mouche)

Mise en ligne le 15/12/2009

Bonjour,

le principe actif de l'ecstasy est le MDMA (méthylènedioxymétamphétamine) qui provoque un sentiment de calme, d'empathie, donnant l'impression à l'usager de pouvoir communiquer facilement avec autrui -notamment sur un mode non verbal- et procurant un bien-être corporel. Le MDMA a également un effet stimulant et faiblement hallucinogène. Les jours qui suivent la prise, l'usager peut ressentir une phase de dépression, d'irritabilité, de fatigue, d'angoisse.

Mais l'appellation "ecstasy" est un terme générique qui recouvre en fait une très grande diversité de produits. Les pilules vendues sous ce nom ne contiennent donc pas toujours uniquement du MDMA, voire pas du tout. On retrouve alors d'autres substances actives apparentées au MDMA, des amphétamines, des hallucinogènes, des stimulants, entre autres. En plus de contenir diverses substances psychoactives, les dosages sont également très différents d'une pilule à l'autre. C'est pourquoi les effets de l'ecstasy sont très variables, dépendent du dosage et de la composition du comprimé, ainsi que de la condition physique de l'usager, l'environnement dans lequel se passe la consommation.

Les risques d'une consommation d'ecstasy sont rares, mais potentiellement mortels. Ils peuvent survenir dès la première prise ou après plusieurs prises bien tolérées. Une des principales causes de complication est due à l'augmentation de la température corporelle occasionnée souvent par une température ambiante élevée à laquelle s'ajoute l'effort physique et des pertes d'eau mal compensées ; le MDMA est aussi toxique pour le foie (hépatites) immédiatement après la prise ou plusieurs jours après. On constate aussi des complications psychiatriques (flash back, paranoïa, attaques de panique), une perturbation des fonctions cognitives (mémoire, attention, concentration), et une possible dégénérescence nerveuse (actuellement source de débat, les études montrant des résultats contradictoires). Une fiche d'informations sur l'ecstasy vous est mise en lien en fin de message.

Concernant les champignons hallucinogènes, les effets dépendent de plusieurs facteurs : la concentration en élément chimique du champignon, stade où ils ont été cueillis, le mode de préparation et de consommation, l'état psychique au moment de la consommation et les doses absorbées. Les effets de l'amanite tue-mouche se décomposent en deux phases : la première, avec agitation psychomotrice s'accompagnant d'euphorie ou de colère, confusion, altération des perceptions (dédoublement d'objets, modification des contours, visions), hyperactivité. La seconde phase correspondant à une période d'abbatement pouvant conduire, dans les cas graves, au coma. La fiche informative sur les champignons hallucinogènes est également mise en lien à la fin du message.

D'un point de vue légal, l'ecstasy est un produit classé sur la liste des stupéfiants, donc interdit. En cas d'usage, vous vous exposez à des sanctions (peine maximale d'un an de prison et 3750€ d'amende). L'amanite tue-mouche n'est pas classée sur cette liste ; toutefois, le Code de la Santé Publique réprime de 5 ans d'emprisonnement et d'une amende, toute présentation sous un jour favorable de "substances présentées comme ayant les effets de substances ou plantes stupéfiantes" même si ces produits ne sont pas classés sur la liste des stupéfiants.

Pour terminer, nous tenons à rappeler que toute consommation de produit psychoactif, même unique, comporte des risques pour la santé, et il est toujours préférable de s'abstenir, ou de reporter la consommation quand on se sent mal, quand on ressent de l'appréhension. Si toutefois vous décidiez de consommer, nous vous conseillons de le faire en présence d'une personne en qui vous avez confiance.

Nous vous invitons à consulter les liens ci-dessous.

Nos écoutants sont disponibles sur notre ligne téléphonique Drogues Info Service pour toute question complémentaire, ou tout simplement, pour en parler. Vous pouvez les contacter au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

En savoir plus :

- Ecstasy
- Champignons hallucinogènes